

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 627

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 35 E

À la première phrase de l'alinéa 1, supprimer la seconde occurrence du mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.